

**CONSEIL DE DIRECTION****PROCES-VERBAL****de la séance du 30 mai 2005****Présents**

Erhard FRIEDBERG, Jean-Jacques GABAS, Emmanuel GOLDSTEIN, Isabelle MARIANI, François-Xavier PRIOLLAUD, François RACHLINE.

Jean-François SICARD, Virginie BATTU, Elise DUFOURNIER, Florence OULES, Sonia MARCOUX.

Jean-Marie ALLIAUME, Pascale LECLERCQ, Samia KHELIFI.

Jean-Emmanuel COMBES, Marie-Louise ANTONI, Michel PEBEREAU, René REMOND.

**Absents ou excusés**

Patrice-Michel LANGLUME (procuration à Jean-Emmanuel COMBES), Bruno MAQUART.

Jean-Baptiste PREVOST (procuration à Jean-François SICARD), Jean-Baptiste DABEZIES, Jean-Baptiste GOULARD.

Jean-Paul FITOUSSI (procuration à François RACHLINE), Marie-Pierre de la GONTRIE, Jacky RICHARD (procuration à Michel PEBEREAU), Jean-François SIRINELLI (procuration à Erhard FRIEDBERG), Jean-François TROGRIC (procuration à Michel PEBEREAU).

**Assistaient à la réunion**

Richard DESCOINGS

Laurent BIGORGNE

Nadia MARIK

Aurélien KREJBICH

Gaëlle COUTANT

Michel GARDETTE

Alexia de MONTERNO

Anne OHEIX

Nelly ANTOINE

directeur,

directeur des études et de la scolarité,

directrice adjointe, directrice de la stratégie  
et du développement,

directeur des services généraux et de l'immobilier,

directrice de la communication,

directeur de la bibliothèque,

directrice adjointe des études et de la scolarité, responsable de  
Sciences Po Avenir,

secrétariat de la Direction des études et de la scolarité,

représentante du recteur.

\*\*\*\*

- |      |  |       |
|------|--|-------|
| I.   | Information sur la bibliothèque de Sciences Po.    | p. 2  |
| II.  | Bilan de Sciences Po Avenir (2004-2005).           | p. 12 |
| III. | Echange d'informations sur des questions diverses. | p. 16 |

**CONSEIL DE DIRECTION**  
**PROCES-VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU 30 MAI 2005**

La séance est ouverte à 8 h 30 sous la présidence de Michel PEBEREAU.

**I. INFORMATION SUR LA BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO**

*a) Exposé*

Michel GARDETTE indique qu'il va rendre compte devant le Conseil de direction des résultats de l'enquête conduite récemment par la bibliothèque auprès de ses lecteurs. Afin de remettre en perspective les principaux résultats de cette investigation – modeste dans ses ambitions et dans ses résultats –, il a choisi d'intégrer ce compte-rendu dans une présentation plus générale de la bibliothèque en rappelant quelques éléments factuels et en esquissant quelques pistes pour les projets de la bibliothèque. En effet, l'objectif principal de cette enquête était bien d'aider à mieux connaître les pratiques et les attentes des lecteurs afin d'être en mesure d'en améliorer et d'en développer les services.

Dans un premier temps, Michel GARDETTE rappelle quelles sont les vocations et les missions de la bibliothèque de Sciences Po. En effet, la documentation est une des missions fondamentales de Sciences Po, depuis son origine, puisque Émile Boutmy a fait en sorte que l'École libre des sciences politiques soit dotée d'une bibliothèque dès sa conception (1871). Cette grande orientation – lier étroitement documentation et pédagogie n'a jamais été démentie depuis lors, bien au contraire, elle a été confortée et renforcée en 1945 lors de la création de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP). Ainsi, l'article 1<sup>er</sup> du décret du 22 mai 1946 « relatif à l'administration et au fonctionnement » de la FNSP dispose : « En vue de réaliser sa mission, l'établissement dit Fondation nationale des sciences politiques emploie les moyens suivants : organisation de bibliothèques, de centres de documentation, d'études et de recherches ». Et c'est précisément à partir de 1945 – notamment grâce à la volonté politique de Jacques CHAPSAL, administrateur de la FNSP et de Jean MEYRIAT, directeur de la bibliothèque – que la bibliothèque de Sciences Po a pu adopter une politique d'acquisition particulièrement ambitieuse qui lui a permis de constituer l'un des plus riches fonds européen d'ouvrages et de périodiques en sciences sociales. Un fonds qui intéresse et qui attire un grand nombre de lecteurs extérieurs à l'établissement (plus de 15% des lecteurs).

La bibliothèque de Sciences Po est donc avant tout une grande bibliothèque d'enseignement et de recherche. Néanmoins cette double vocation, ces deux grandes missions, ne sont pas toujours aisément conciliables. En effet, elles sont en partie contradictoires dans leurs finalités comme dans les moyens qu'elles nécessitent de mobiliser.

Les conditions, les finalités et les moyens mobilisés pour développer une bibliothèque d'enseignement sont assez différents de ceux nécessaires pour constituer une bibliothèque de recherche. En effet, pour l'enseignement il faut accompagner au plus près les cycles d'études de Sciences Po. D'où la nécessité de définir une politique d'acquisition fermement articulée avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'enseignement, de travailler en étroite concertation avec les enseignants et les responsables de la scolarité, de donner la priorité aux livres à fort taux de rotation, d'être attentif au nombre d'exemplaires, de mettre l'accent sur la nécessité de renouveler et d'actualiser régulièrement les éditions, etc. C'est aussi privilégier un accès aisé et rapide aux documents, c'est-à-dire développer les salles en accès direct rassemblant les livres et les périodiques les plus directement liés aux activités pédagogiques. L'accès direct au document est une des premières demandes des étudiants (toutes les études sur le lectorat étudiant le font apparaître clairement, il suffit pour s'en persuader d'observer le succès de la Bibliothèque Publique

d'Information – BPI - qui est devenue en quelque sorte la plus grande bibliothèque universitaire d'Ile-de-France). Sciences Po a pu accroître la superficie de son ensemble de salles en accès direct à l'issue du vaste chantier de rénovation du bâtiment du 30 rue Saint Guillaume, mais, en dépit de ces efforts très importants, les besoins « d'élargissement » se font encore sentir. Enfin, Michel GARDETTE souligne que pour répondre pleinement à sa mission de bibliothèque d'enseignement, la bibliothèque de Sciences Po doit développer une politique d'information et de formation à la recherche documentaire. En effet, les bibliothécaires documentalistes le constatent fréquemment – et plusieurs résultats de l'enquête le démontre clairement – les lecteurs, notamment les étudiants, croient connaître la bibliothèque et pensent savoir s'en servir, tel n'est pas le cas. Au demeurant, Michel GARDETTE précise qu'on surestime trop souvent le degré d'information et de formation des lecteurs. Or, la maîtrise des méthodes et des outils documentaires est un élément constitutif fondamental de la formation des étudiants (les grandes universités anglo-saxonnes l'ont bien compris). Ce manque de maîtrise des outils documentaires et des systèmes d'information pose problème car les étudiants se privent là d'une aide précieuse qui joue un rôle très important dans le bon accomplissement de leurs études (c'est particulièrement regrettable pour tous ceux qui ne disposent pas à domicile d'un accès aisé à la plupart de ces ressources). Ce travail d'information et de formation relève directement de la responsabilité de la bibliothèque, il s'agit là d'un point essentiel pour lequel la bibliothèque fait d'ores-et-déjà un effort particulier qu'elle va accroître et surtout diversifier dans les prochains mois.

Michel GARDETTE met ensuite en avant les points qui lui semblent prioritaires pour que la bibliothèque de Sciences Po remplisse sa mission de bibliothèque de recherche. Selon lui, il s'agit d'abord de développer un vaste fonds documentaire centré sur le cœur de l'activité scientifique de l'établissement et de le mettre à la disposition des enseignants-chercheurs et des chercheurs. En outre, il faut conduire une politique d'acquisition, articulée avec l'ensemble des composantes du dispositif scientifique de Sciences Po, qui soit en conforme avec les missions statutaires de la bibliothèque, celle-ci étant un Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST<sup>1</sup>) depuis 1982 et « pôle associé<sup>2</sup> » de la Bibliothèque nationale de France depuis 1994, en science politique. Il faut également opter pour une politique de conservation au service de la diffusion, qui inscrit le fonds documentaire dans la durée, dans la structure longue des savoirs et des lignes de force des collections, ce qui signifie, concrètement, stocker des centaines de mètres linéaires de documents (le plus souvent dans des magasins) et tout mettre en œuvre pour les rendre aisément disponibles aux lecteurs. Ce qui signifie aussi se livrer régulièrement à un travail scientifique d'évaluation des fonds et d'analyse des contenus. A ce propos, Michel GARDETTE rappelle que la bibliothèque est dotée d'un Conseil scientifique de très haut niveau qui se réunit une fois par an, sous la présidence de René RÉMOND, pour articuler le développement stratégique de la bibliothèque avec celui des grandes bibliothèques européennes. En outre, depuis 2004, un conseil d'orientation de la politique d'acquisition – le « Comité des acquisitions » - a été constitué. Il permet d'associer étroitement chercheurs et universitaires à la définition de cette politique.

---

<sup>1</sup> Créés en 1980 par la Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (SDBD) de la Direction de l'enseignement supérieur (DES), les **CADIST** constituent un réseau documentaire organisé par disciplines, de bibliothèques spécialisées au service de la recherche. Gérés par de grandes bibliothèques universitaires ou par de grands établissements de recherche, les CADIST ont comme missions principales l'achat et la conservation de documentation (notamment étrangère) et la fourniture rapide des documents. Au service prioritairement des enseignants-chercheurs, des chercheurs, des doctorants et des étudiants inscrits (hier) en maîtrise ou (demain) en master recherche, leur responsabilité en matière de documentation est d'approcher l'exhaustivité dans un champ disciplinaire, en fournissant tous les documents français et étrangers, de niveau recherche, publiés sur quelque support que ce soit (monographies, périodiques, édition non commercialisée, microformes, cédéroms, supports vidéo, etc.). **La bibliothèque de Sciences Po est CADIST pour la science politique.**

<sup>2</sup> Créés en 1994 par la BnF pour permettre l'accès du plus grand nombre aux collections et la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques françaises, les « **pôles associés** » constituent un réseau documentaire de partage. Chaque pôle associé a signé une convention avec la BnF qui l'engage à développer ses collections dans un domaine spécifique complémentaire des fonds de la BnF (en l'occurrence, pour Sciences Po, la science politique), à traiter intellectuellement et matériellement les documents acquis qui sont signalés dans le Catalogue collectif de France et de mettre ces ressources documentaires à disposition des usagers sur place et à distance. A ce jour, plus de cinquante établissements ou groupements d'établissements ont conclu des conventions avec la BnF.

Michel GARDETTE souligne que la bibliothèque de Sciences Po met tout en œuvre pour rester une grande bibliothèque d'enseignement et de recherche en sciences sociales mais que ceci n'est pas aisé en raison même des difficultés et du coût engendré par l'accomplissement de cette double mission. En effet, actuellement, le monde des bibliothèques traverse une période de transition caractérisée par la coexistence des fonctions traditionnelles et de nouveaux services. C'est-à-dire que, contrairement à ce qui a été fréquemment annoncé, pour l'heure, les ressources imprimées et les ressources numériques ne se substituent pas les unes aux autres mais coexistent et prospèrent simultanément. Toute la difficulté consiste donc à maintenir un équilibre raisonné entre ces différentes ressources, notamment pour ce qui concerne les coûts d'acquisition et de conservation. Si l'on veut offrir à la majorité des utilisateurs une variété de supports et de services dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, le coût humain et financier devrait être, pendant quelques temps encore, très élevé. Néanmoins, Michel GARDETTE précise que la bibliothèque de Sciences Po a toujours la ferme volonté de remplir pleinement ces deux missions fondamentales car un établissement universitaire est précisément le lieu où la recherche et l'enseignement peuvent et doivent se féconder mutuellement. Il ajoute avoir la conviction que, les ressources documentaires – donc la bibliothèque – constituent l'un des axes centraux autour duquel peuvent s'articuler les relations entre recherche et enseignement.

Avant d'entamer la présentation générale de la bibliothèque Michel GARDETTE, donne quelques précisions à propos de l'enquête que la bibliothèque a conduite au début de l'année 2005. En effet, en janvier 2005, avec l'aide de la société JLM Conseils (dirigée par Jean-Louis Missika), la bibliothèque de Sciences Po a réalisé une enquête quantitative auprès de ses lecteurs. Cette investigation, modeste dans ses moyens comme dans ses ambitions, était destinée à mieux connaître les usages et les attentes des lecteurs tout en recueillant leur opinion sur certaines prestations offertes par la bibliothèque. La méthode employée a été la suivante : un questionnaire en ligne (c'est-à-dire un poste informatique dédié) ; une « complétion » auto-administrée (ce qui signifie que le lecteur saisissait lui-même ses réponses aux 22 questions) ; des lieux, des horaires et des jours d'enquête diversifiés. (toutes les salles, tous les jours et tous les horaires ont été couverts). Au total, 690 questionnaires ont été recueillis, en trois semaines d'enquête soit 9% des lecteurs de la bibliothèque. Ce qui – selon les spécialistes – est un pourcentage convenable pour obtenir un échantillon représentatif.

Michel GARDETTE poursuit en précisant qu'il va à présent s'efforcer de faire une présentation de la bibliothèque de Sciences Po en brossant à grands traits ses principales caractéristiques et en illustrant son propos avec des données factuelles éclairées par les résultats de cette enquête. Il commence par évoquer la question essentielle des moyens de fonctionnement et, en tout premier lieu, les ressources budgétaires. En 2004, les dépenses de documentation de la FNSP (y compris les coûts de personnel) ont été de 6,3 millions d'euros pour un budget total de 60 millions d'euros (soit 10,5% des dépenses totales de la FNSP). Les dépenses d'acquisitions de livres, de périodiques et de ressources électroniques sont passées de 643 keuros à 1 007 keuros entre 1997 et 2005, soit une augmentation de plus de 57%. Le niveau d'acquisition des ouvrages est au plus haut depuis dix ans (12 000 livres acquis en 2004). Michel GARDETTE précise que les dépenses documentaires par étudiant (hors coûts de personnel) des Bibliothèques universitaires (BU) françaises s'élèvent – en moyenne – à 43 euros, alors qu'elles s'élèvent à 140 euros à Sciences Po. Michel GARDETTE précise que ces données proviennent de l'enquête statistique générale menée auprès des services documentaires de l'enseignement supérieur (ESGBU), enquête annuelle réalisée par la Sous-direction des bibliothèques et de la documentation auprès des services documentaires de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur français.

Pour ce qui concerne les ressources humaines, Michel GARDETTE souligne que le taux d'encadrement par lecteur de la bibliothèque de Sciences Po (ratio personnel des bibliothèques par étudiant) est deux fois et demi plus important que celui des Bibliothèques universitaires d'Île-de-France. 102 personnes travaillent à la bibliothèque de Sciences Po : 45 bibliothécaires – documentalistes ; 43 agents de bibliothèques ; 14 secrétaires ou personnels administratifs. C'est ce qui permet d'assurer l'ensemble des services de la bibliothèque pendant toutes les périodes d'ouverture. Notamment, par exemple, la présence dans toutes les salles de lecture d'un titulaire de salle qui veille à la bonne gestion de cet espace de lecture, qui peut accueillir et orienter les lecteurs. Cela permet également d'avoir une permanence bibliographique au 30, au 27 rue Saint-Guillaume et au 199 boulevard Saint-

Germain. En ce qui concerne les locaux, la bibliothèque de Sciences Po propose – à Paris - huit salles de lecture, soit une superficie totale de 970 m<sup>2</sup> et 560 places de lecteurs. Au 30 rue Saint-Guillaume, le bâtiment comprend quatre salles de lecture (superficie totale : 672 m<sup>2</sup> pour 273 places de lecture) proposant 42 500 volumes dont 15 000 titres de livres et 800 titres de périodiques sur cinq ans, réparties sur quatre niveaux : la « salle de référence » qui comprend 3 000 volumes (dictionnaires, encyclopédies, atlas, répertoires, etc.), les microformes et les cédéroms ; la salle du 1<sup>er</sup> étage, comprenant 14 500 volumes (principalement des ouvrages de science politique, d'histoire et un corpus de textes fondamentaux dans le domaine des sciences sociales) ; la bibliothèque du 2<sup>e</sup> étage, comprenant 14 000 volumes (principalement des ouvrages d'économie, de droit et de sociologie) et la salle des périodiques comprenant 800 titres et 11 000 volumes. Au 27 rue Saint-Guillaume, le bâtiment comprend deux salles de lecture (soit 200 places environ) : la « salle d'actualité » (une centaine de titres de quotidiens ou d'hebdomadaires et les dossiers de presse) et la « salle des collections » (4 000 volumes dont 779 titres de livres). Enfin, au 199 boulevard Saint-Germain, une salle de lecture, la « bibliothèque de recherche » (260 m<sup>2</sup> et 84 places), comprenant 17 500 vol : 15 000 titres de livres et 200 titres de périodiques. Pour ce qui concerne les premiers cycles délocalisés, Nancy dispose d'une salle de 137 m<sup>2</sup>, avec 32 places de lecture et 4 100 ouvrages en accès direct. (45% en français, 35% en allemand et 20% en anglais). A Poitiers la salle de bibliothèque a une superficie de 191 m<sup>2</sup>, 43 places de lecture et 1 850 ouvrages en accès direct. (50% en français, 25% en espagnol, 15% en anglais et 10% en portugais). La bibliothèque de Dijon est répartie sur 2 salles de 50 m<sup>2</sup> avec 40 places et 4 100 ouvrages en accès indirect. (75% en français, 20% en anglais et 5% en polonais, tchèque et hongrois). A propos des bibliothèques des premiers cycles délocalisés, Michel GARDETTE précise qu'elles sont de plus en plus intégrées à la politique documentaire de l'établissement. Peu à peu, les ouvrages sont saisis et visibles dans le catalogue général de la bibliothèque. Une bibliothécaire – Mireille FOMENKO – a été chargée d'une mission de coordination et de pilotage de l'ensemble de ces centres documentaires. Les très grands efforts qu'elle fournit depuis plusieurs mois pour les développer et les intégrer portent d'ores-et-déjà leurs fruits. Elle se rend sur place toutes les semaines et oeuvre actuellement activement à la préparation de la bibliothèque du premier cycle de Menton.

La bibliothèque de Sciences Po est ouverte 50 semaines par an, 61 heures par semaine<sup>3</sup>. On y recense 500 000 entrées par an (2 000 entrées par jour en moyenne). Michel GARDETTE rappelle que seule 12 % des bibliothèques universitaires françaises ouvrent entre 55 et 60 heures et à peine 5 % plus de 60 heures

En ce qui concerne les collections de la bibliothèque, Michel GARDETTE précise qu'il est difficile d'avoir aujourd'hui une vision claire de la répartition par grands domaines, d'une part, parce que pendant des années les périodiques et les livres ont eu des modes de classification différents et, d'autre part, parce que, depuis que les bibliothèques ont renoncé au « classement méthodique » (organisé par grands domaines de la connaissance), les catégories et les classifications bibliothéconomiques sont assez différentes de celles utilisées par les « commun des mortels ». Il indique simplement que la catégorie « Politique et histoire » représente 22 % du fonds de la bibliothèque, l'économie et la gestion 22,5 %, les « Questions sociales » 20 % et les « Relations internationales, Défense » 11,5 %. Ce fonds est majoritairement composé d'ouvrages et de périodiques rédigés dans d'autres langues que le français (cette dernière langue ne représentant que 40% du fonds). Le caractère profondément international des ressources documentaires de Sciences Po est une réalité depuis de nombreuses années mais il a été conforté, renforcé et accentué par l'intégration internationale de l'établissement. Désormais, en flux, comme en stock, la bibliothèque de Sciences Po a un fonds très majoritairement non francophone.

L'ensemble de ces collections représente près d'un million de volumes (tous supports et formats confondus), soit 25 km de volumes. Michel GARDETTE précise qu'en France, seules quatre bibliothèques universitaires ont plus d'un million de volumes (Sainte-Geneviève, la Sorbonne, la BNU de Strasbourg et le SCD de l'Université de Montpellier). La bibliothèque de Sciences Po possède 650 000 titres de livres (dont près de 200 000 répertoriés dans la base informatisée). A ce propos Michel GARDETTE rappelle que les documents ne sont indexés dans le catalogue numérique

---

<sup>3</sup> De 9 h à 19 h 30, du lundi au vendredi ; de 9 h 30 à 18 h, le samedi.

que depuis 1989. L'objectif est d'avoir achevé la numérisation rétrospective de ce catalogue en 2007. Ce programme de numérisation rétrospective entamé en 2004 permet de traiter 100 000 notices par an (grâce à une dotation budgétaire de 150 à 175 keuros par an). A la fin 2005, presque tous les livres depuis 1966 figureront dans le catalogue numérisé. La bibliothèque de Sciences Po met également à la disposition de ses lecteurs 11 000 titres de périodiques dont 4 000 abonnements en cours (ce qui est fort peu fréquent pour une bibliothèque spécialisée dans le domaine des sciences sociales) ; 18 000 dossiers de presse (constitués depuis 1945 et qui se sont donc enrichis d'une dimension historique voire patrimoniale – qui n'était pas leur vocation initiale) ; 180 000 articles de périodiques répertoriés dans le catalogue informatisé (environ 9 500 articles de périodiques analysés par an) ; 30 bases de données en ligne donnant accès à près de 800 revues électroniques en texte intégral ; 120 cédéroms et 60 000 microformes

Le développement des ressources numériques a été et demeure une des grandes priorités de la politique documentaire de Sciences Po ces dernières années. Les moyens mis à la disposition de la bibliothèque dans ce domaine (de 42 keuros à 140 keuros entre 1999 et 2005) ont permis d'élargir régulièrement son offre (bases de données, publications périodiques accessibles en ligne et cédéroms), d'améliorer la qualité du service aux lecteurs, de veiller à la gestion raisonnée des collections et notamment à la complémentarité entre les collections imprimées et les ressources électroniques. A présent, la bibliothèque offre à ses lecteurs toutes les principales bases de données documentaires dans le domaine des sciences sociales.

L'enquête 2005 conduite par la bibliothèque auprès de ses lecteurs a permis d'apporter de précieux renseignements sur l'utilisation qui est faite de ces ressources numériques. A la question « Utilisez-vous les ressources numériques (bases de données, revues en ligne, cédéroms) proposées par la bibliothèque de Sciences Po ? », 46% des personnes interrogées ont indiqué qu'elles ne les utilisaient jamais... Voici qui vient un peu nuancer les avis définitifs sur l'avenir triomphant du « tout numérique ». Néanmoins, Michel GARDETTE souligne que cet usage très faible des bases de données masque une réalité plus complexe et assez contrastée. En effet, à l'évidence, c'est d'abord le manque de connaissance de l'outil qui est à la cause principale de son déficit d'exploitation, une fois les bases connues, elles sont utilisées en moyenne par 57 % des lecteurs. Ce qui est loin d'être négligeable. Pour certaines bases le ratio « connue/utilisée » est même spectaculaire : 100 % pour JSTOR, 80 % pour EJS Ebsco, 71 % pour Lexis Nexis, 63 % pour Europresse, etc. Michel GARDETTE rappelle que le public cible des bases de données se situe principalement dans une frange minoritaire (quantitativement) du lectorat de la bibliothèque, c'est-à-dire les étudiants avancés, les chercheurs, les enseignants-chercheurs et certains lecteurs extérieurs. Ces ressources là – les bases de données bibliographiques ou de revues scientifiques spécialisées en sciences sociales - ne seront donc sans doute jamais des « produits de grande consommation » (pas plus que les ouvrages « savants » ou techniques, les thèses ou les revues scientifiques ne le sont) car elles n'ont pas vocation à l'être. En outre, l'enquête a montré que certaines catégories de lecteurs sont de vrais consommateurs de bases de données : les doctorants, les enseignants-chercheurs, etc.

Pour conclure cette partie sur le fonds de la bibliothèque, Michel GARDETTE mentionne que l'enquête a permis de confirmer que l'offre de collections proposée par la bibliothèque de Sciences Po était appréciée par ses lecteurs. Ainsi, à la question « Êtes-vous satisfait du contenu de la bibliothèque (fonds, collections, etc.) ? », 93 % des personnes interrogées se sont déclarées soit « très satisfaites » (50%), soit « assez satisfaites » (43%). Michel GARDETTE précise que c'est bien entendu un très grand sujet de fierté pour toutes les personnes qui travaillent au sein de la bibliothèque, mais que ce type de résultat doit avant tout inciter à fournir des efforts pour maintenir cette qualité de service.

Michel GARDETTE donne ensuite des informations sur les conditions d'accès aux documents. Il précise que 65 000 volumes de livres (7 % du fonds environ) sont en accès direct. C'est peu mais ce faible volume constitue le cœur du fonds à forte rotation de la bibliothèque puisqu'il représente près de la moitié du prêt (47 % du volume de prêt annuel). Il s'agit là essentiellement des ouvrages qui accompagnent les programmes d'enseignement du premier cycle, des masters et de la préparation aux concours. En ce qui concerne les périodiques, 1 200 titres de périodiques (près de 30 % des abonnements en cours pour une période allant des 15 derniers jours - quotidiens - à la collection complète) sont en accès direct. En dehors des salles, les magasins constituent le second lieu de stockage des ouvrages. 90% des documents de la bibliothèque y sont conservés : 600 000 volumes de

livres et 10 000 titres de périodiques dans les magasins du 27 et du 30 rue St Guillaume (13 km linéaires de rayonnages) soit près de la moitié des collections de la bibliothèque (et 49 % des 250 000 prêts annuels). L'autre moitié des collections est stockée dans les magasins extérieurs (à Dreux) mais elle ne représente que 4 % des 250 000 prêts annuels (assurés via un service quotidien de livraison). Les lecteurs de la bibliothèque de Sciences Po ont très fréquemment recours à l'emprunt de documents. La moyenne annuelle est de 27 prêts par lecteur alors qu'elle est de 14 prêts par lecteur dans les bibliothèques universitaires françaises. L'accroissement du nombre d'ouvrages en accès direct a fait évoluer la répartition des prêts de documents, en 2002 : 25 % des emprunts provenaient des salles et 75 % des magasins, en 2004, 47% des emprunts sont issus des salles et 53 % des magasins. Les emprunts des élèves de Sciences Po (75 % des lecteurs) représentent 85 % des prêts annuels de documents, les emprunts des « lecteurs extérieurs » (15 % des lecteurs) représentent 8 % des documents, les emprunts des enseignants et des chercheurs de Sciences Po (10 % des lecteurs) représentent 7 % des prêts annuels de documents.

Après le rappel des missions et la présentation de la bibliothèque, Michel GARDETTE indique qu'il souhaite mettre l'accent sur les lecteurs, leurs pratiques et leurs attentes. Pour ce faire, il mobilisera essentiellement les données recueillies grâce à l'enquête. Il précise d'abord que la bibliothèque de Sciences Po comprend 9 800 lecteurs environ 75 % d'entre eux sont des étudiants de Sciences Po (dont 33% issus du premier cycle - y compris le programme international -, 40 % du master, 6 % du master recherche, 10 % des cycles d'études doctoraux et 9 % de la préparation aux concours) ; entre 15 et 20% sont des « lecteurs extérieurs » (anciens élèves, enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants, professionnels, etc.). Les chercheurs et les enseignants-chercheurs représentent moins de 10 % des lecteurs. Michel GARDETTE souligne que dans l'échantillon des lecteurs interrogés lors de l'enquête, les lecteurs extérieurs sont sous-représentés (8% au lieu de 15%). En revanche pour le reste (y compris les nationalités des lecteurs), l'échantillon représentait assez fidèlement la structure et la répartition du lectorat de la bibliothèque.

Les éléments de l'enquête portant sur la fréquentation de la bibliothèque, ont révélé qu'elle était fréquentée très assidûment par une grande majorité de ses lecteurs : 23 % s'y rendent tous les jours, 56% plusieurs fois par semaine. Il y a même des publics particulièrement assidus : 97 % des étudiants de 1<sup>ère</sup> année interrogés ont déclaré fréquenter tous les jours et/ou plusieurs fois par semaine la bibliothèque ; idem pour les étudiants de « prépa concours ». Les moins assidus sont les enseignants et chercheurs. A la question « Que faites-vous à la bibliothèque ? », les réponses recueillies permettent de tirer trois principaux enseignements. Premièrement, la bibliothèque de Sciences Po apparaît avant tout comme un lieu que l'on fréquente pour son fonds documentaire (ce qui n'est pas à proprement parler une surprise), soit à travers l'accès direct (62% des lecteurs interrogés disent consulter des ouvrages en accès direct au moins une fois par semaine), soit à travers l'emprunt (56% des lecteurs interrogés disent emprunter au moins une fois par semaine des documents pour une consultation extérieure à la bibliothèque). Deuxièmement, l'accès direct s'impose comme la pratique dominante. Troisièmement, l'utilisation de la bibliothèque comme espace de travail (et non plus exclusivement comme lieu de consultation et d'emprunt de ressources documentaires) concerne un nombre relativement élevé de lecteurs. Un lecteur sur deux parmi ceux qui ont répondu à l'enquête a déclaré se rendre à la bibliothèque au moins une fois par semaine pour « travailler au calme sans forcément consulter d'ouvrages » ou pour « consulter Internet ».

L'enquête avait aussi pour objectif de mieux cerner quels étaient les attentes et les besoins des lecteurs. C'est pourquoi plusieurs questions portaient, d'une part, sur l'évaluation des conditions d'accès aux salles et aux documents (jours d'ouverture, horaires, droits au prêt, etc.) et, d'autre part, sur les souhaits d'évolution ou d'amélioration de ces services. En ce qui concerne les jours d'ouverture et de fermeture, à la question « Êtes-vous satisfait des jours d'ouverture et de fermeture ? », une majorité de lecteurs interrogés – 68 % - se sont déclarés « très satisfaits » (22 %) et « assez satisfaits » (46 %) des jours d'ouverture. Certaines catégories étant même franchement satisfaites (1<sup>ère</sup> année : 83 % ; enseignants et chercheurs : 80 %, mais ces derniers fréquentent peu la bibliothèque). Le fait que 32 % des lecteurs interrogés se situent dans les catégories « peu » et « pas du tout satisfaits » n'est néanmoins pas négligeable. Pour les horaires des salles, à la question fermée : « Êtes-vous satisfait des horaires d'ouverture des salles de lecture ? », une majorité de lecteurs interrogés - 60 % - a répondu « très satisfaits » (17 %) et « assez satisfaits » (43 %). Ce n'est certes

pas un plébiscite, puisque seuls 17% de lecteurs se déclarent très satisfaits et 40 % se disent « peu » (25 %) et « pas du tout satisfaits » (15 %), néanmoins, il n'y a pas là l'expression d'un vif mécontentement. On pouvait attendre un résultat sensiblement différent après plusieurs années d'intégration internationale de Sciences Po. Ceci dit, les lecteurs étrangers (à 51 %) et, plus particulièrement, les étudiants du « programme international » (63 %) se sont assez majoritairement déclarés insatisfaits de ces horaires.

Les sources d'insatisfaction se situent nettement du côté des droits au prêt des lecteurs. Ainsi, à la question « Êtes-vous satisfait du nombre de documents qu'il est possible d'emprunter ? » on relève une toute petite majorité (57 %) de « très satisfaits » (17 %) et de « assez satisfaits » (40 %) et une proportion de mécontents significative : 43 %. La question « Êtes-vous satisfait de la durée du prêt ? » a permis d'identifier le seul type de service de la bibliothèque où l'insatisfaction est majoritaire (52 %), et ce, avec un pourcentage de lecteurs interrogés se déclarant « pas du tout satisfaits » (21 %) très significatif. Michel GARDETTE précise que la bibliothèque va se préoccuper très rapidement de cette question en l'étudiant très attentivement, car derrière ce type d'opinion et d'appréciation, peuvent se cacher un grand nombre d'attentes, parfois contradictoires. Il précise que dans les bibliothèques américaines la durée du prêt pour les livres est en moyenne deux fois plus longue que celle proposée à Sciences Po.

Enfin, la dernière question posée sur l'évaluation des services concernait les lecteurs ayant fréquenté ou fréquentant une autre bibliothèque. Il leur était demandé « Dans l'ensemble, diriez-vous que la bibliothèque de Sciences Po offre des services (qualité des collections, modalités d'accès aux documents, etc.) et un cadre de travail etc. ». Le traitement des réponses à cette question a permis de faire émerger trois points. Premièrement, les lecteurs qui fréquentent les autres bibliothèques françaises considèrent que la bibliothèque de Sciences Po offre des services de meilleure qualité (à deux exceptions près, comme on va le voir). Deuxièmement ceux qui fréquentent la Bibliothèque publique d'information (BPI) et la Bibliothèque nationale de France (BnF) considèrent que la bibliothèque de Sciences Po offre des services de qualité équivalente. Troisièmement ceux qui fréquentent une bibliothèque universitaire d'Europe du Nord ou nord-américaine considèrent très majoritairement que la bibliothèque de Sciences Po offre des services d'une qualité inférieure.

Pour cerner les attentes, une question proposait un ensemble de nouveaux services à classer par ordre de préférence. Les trois services qui ont nettement émergé sont : la « demande en ligne de documents » (47 % en 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> rangs), « l'accès à distance aux ressources numériques » (37 % en 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> rangs) et la « réservation de livres » (34 % en 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> rangs).

Selon les catégories de lecteurs, les attentes prioritaires peuvent être assez sensiblement différentes. Pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année, la qualité du travail dans les salles est prioritaire ; pour les étudiants de 2<sup>e</sup> année, c'est la réservation des livres ; pour les étudiants en master c'est l'accès à distance aux ressources numériques. La demande en ligne de documents est classée en premier par les « scientifiques » : doctorants, enseignants et chercheurs. Les lecteurs extérieurs – sans surprise – appellent de leurs vœux la mise en œuvre de services à distance (ressources numériques et demande en ligne de documents).

Pour conclure Michel GARDETTE indique qu'il va broser à grands traits les principales perspectives et orientations de la bibliothèque pour les mois à venir. Il précise que la bibliothèque s'est fixée deux grands axes de développement. Le premier : renforcer l'intégration de la bibliothèque au cœur de l'établissement. Le second : améliorer l'accès aux ressources documentaires et développer de nouveaux services pour les lecteurs.

Pour renforcer l'intégration de la bibliothèque au cœur de l'établissement, l'accent sera d'abord mis sur l'articulation avec le secteur pédagogique, et ce, de deux façons. D'une part, la bibliothèque entend mettre en œuvre une politique d'acquisition au service de la formation. Pour ce faire, un comité des acquisitions réunissant des chercheurs et des enseignants-chercheurs de Sciences Po - qui interviennent tous dans les différents cycles de l'établissement - a été constitué en juin 2004. En outre, un poste spécifique a été créé au sein de la bibliothèque et une bibliothécaire a été chargée de suivre très précisément l'évolution des enseignements et les bibliographies des enseignants. Enfin, la bibliothèque entend maintenir l'étroite collaboration entre la bibliothèque de recherche et les différentes mentions du master recherche. D'autre part, la bibliothèque va élaborer une offre de



formation aux ressources documentaires qui sera intégrée aux programmes d'enseignements. Elle maintiendra les actions spécifiques engagées (avec les étudiants étrangers, les étudiants issus des Conventions éducation prioritaire, les étudiants de l'École de journalisme, du MPA, etc.) et développera de nouveaux projets (« SOS exposés », une projet collaboration avec un grand enseignement du 1<sup>er</sup> cycle, etc.).

Toujours dans un souci d'intégration, l'accent sera également mis sur les relations avec l'ensemble du dispositif scientifique. Trois points seront privilégiés : associer étroitement les chercheurs et les enseignants-chercheurs à l'élaboration de la politique documentaire ; valoriser la production scientifique de l'établissement ; renforcer la coopération avec les centres de documentation des laboratoires de Sciences Po.

Enfin, dernier point concernant l'intégration de la bibliothèque au cœur de Sciences Po, la volonté de développer la dimension internationale de la bibliothèque. Ainsi, Michel GARDETTE précise que Sciences Po vient d'adhérer à un réseau de bibliothèques universitaires européennes rassemblant la London School of Economics and Political Science, l'Université de Tilburg, l'Université Erasmus de Rotterdam, le Kiel Institute for World Economics – la German National Library of Economics, University College of Dublin, l'Université libre de Bruxelles et Oxford University. Ce consortium s'est donné pour objectif de développer des services documentaires innovants et performants à destination des chercheurs en science économique des différentes institutions partenaires. Cet objectif se concrétise aujourd'hui dans le projet intitulé *Economists Online*<sup>4</sup>. Ce projet s'inscrit dans une double démarche : il s'agit, d'une part, d'offrir aux chercheurs la possibilité d'accroître la visibilité de leurs travaux en optant pour un accès libre et gratuit à ces documents et, d'autre part, de garantir la pérennité de cette production scientifique en constituant, au sein de chaque institution, des réservoirs institutionnels qui assurent la conservation et l'accessibilité de ces documents.

Second grand axe stratégique, l'amélioration de l'accès aux ressources documentaires et le développement de nouveaux services pour les lecteurs.

Première priorité dans ce domaine : avoir un fonds documentaire plus visible et plus lisible. Pour ce faire, la bibliothèque entend améliorer la fiabilité, la précision et la clarté des informations figurant dans le catalogue. C'est-à-dire, préciser et assurer l'information sur l'état de disponibilité du document, veiller à la précision et à la clarification des termes employés dans le catalogue, les faire évoluer pour les rendre compréhensibles rapidement par le plus grand nombre (notamment les termes employés pour préciser les localisations : « salle », « magasins »), etc. Il faudra également renouveler le système d'information documentaire. En effet, en matière de systèmes d'information documentaire, de très nombreux nouveaux outils sont à présent proposés. Ces nouveaux logiciels permettent de simplifier la stratégie de recherche de l'usager notamment grâce à la « recherche fédérée », qui consiste, d'une part, à interroger toutes les sources d'information (catalogue de la bibliothèque, catalogues d'autres bibliothèques, bases de données, etc.) et, d'autre part, de prolonger la consultation de la référence bibliographique par l'accès à différents services sur le web (c'est ce qu'il est convenu d'appeler la « génération de liens contextuels », c'est-à-dire l'accès au texte intégral, au résumé, à la gestion des demandes de prêts entre bibliothèques, à la gestion de bibliographies, d'alertes, etc.) La plupart de ces systèmes se superposent aux systèmes « traditionnels » de gestion informatisée des bibliothèques et offrent, en plus des fonctionnalités du catalogue public, des outils de recherche plus performants et des possibilités de personnalisation, autant pour la bibliothèque que pour les lecteurs eux-mêmes (profils d'intérêts, catalogues personnalisés, diffusion sélective d'informations, etc.) Ces outils, outre qu'ils apportent une réelle valeur ajoutée au service rendu aux lecteurs (en simplifiant considérablement les procédures de recherche), ouvrent également des perspectives extrêmement intéressantes du point de vue du développement de l'usage des ressources de la bibliothèque (n'importe quelle démonstration de ce type de système permet de constater immédiatement que même le lecteur le moins averti peut atteindre en quelques « clics » des éléments d'information qui lui étaient jusqu'alors totalement inaccessibles). Michel GARDETTE précise que la bibliothèque de Sciences Po a d'ores et déjà engagé une étude de marché large et très rigoureuse afin d'être en mesure

---

<sup>4</sup> Informations complémentaires sur le projet *Economists Online* : <http://www.nereus4economics.info/scholarunlock.html>

de se doter très rapidement d'un produit de cette nature. En outre, elle étudie toutes les conséquences d'une mise en œuvre rapide : contraintes techniques, coûts financiers et besoins en ressources humaines, etc.

Deuxième priorité : rendre les documents plus accessibles. D'abord en améliorant l'accueil des lecteurs et les droits aux prêts. L'offre de cartes de bibliothèque ainsi que les droits au prêt, les services et - éventuellement - les tarifs vont être révisés. Un groupe de travail a engagé ce travail et devrait rendre ses conclusions à la fin de l'année universitaire 2005. En ce qui concerne les salles, la bibliothèque de Sciences Po va engager un processus de rénovation des deux salles de lecture situées 27, rue Saint-Guillaume (la « salle d'actualité », au 1<sup>er</sup> étage et la « salle des collections », au 2<sup>e</sup> étage) parachevant ainsi les grands travaux de restructuration et de modernisation des locaux de la bibliothèque de Sciences Po. Le but est bien entendu de pouvoir disposer d'un plus grand nombre de places pour les lecteurs (i.e. passer de 200 à 300 places de lecture) tout en gardant le même nombre de mètres linéaires pour le stockage des collections en accès direct et de diversifier les espaces de lecture (création de « carrels », d'espaces réservés au travail collectif, etc.). L'objectif de cette année est également de préciser l'identité et la fonctionnalité de ces salles (notamment la salle des collections).

Troisième priorité : développer de nouveaux services. Développer de nouveaux modes de diffusion des documents, notamment tout ce qui permet de commander et/ou d'accéder aux ressources documentaires à distance. Plusieurs groupes de travail de la bibliothèque s'attachent actuellement à explorer les voies et moyens de mettre en place : un système de réservation des documents à distance ; la commande des documents à distance ; le prêt automatique (« automate de prêt »), l'accès aux ressources numérique hors du site de la bibliothèque (sachant que la mise en place de ces dispositifs pose non seulement des problèmes techniques non négligeables mais également de nombreuses difficultés juridiques et commerciales).

En outre, l'objectif est aussi de développer de nouveaux produits documentaires. En complément de l'amélioration des conditions d'accès aux ressources numériques acquises par la bibliothèque, il apparaît à présent souhaitable que la bibliothèque de Sciences Po développe des ressources numériques propres : dossiers de presse, thèses, documents d'enseignement, etc. A cet égard, Michel GARDETTE souligne que la bibliothèque peut jouer un rôle moteur dans le développement d'une production pédagogique, scientifique et documentaire numérique originale en fédérant les potentiels des autres services de l'établissement (direction des études, service audiovisuel, direction scientifique, etc.) et en faisant jouer pleinement les synergies.

Michel GARDETTE conclut en remerciant les membres du Conseil pour leur attention et en les priant de lui pardonner la longueur de son exposé.

#### *b) Questions et observations*

Michel PEBEREAU propose que le débat se concentre sur la politique de développement de la bibliothèque. Il demande à Michel GARDETTE s'il pourra distribuer les tableaux qu'il a présentés aujourd'hui.

François RACHLINE est très impressionné par ce rapport, qui lui a permis de découvrir des choses qu'il ignorait. Il demande s'il existe des objectifs quantitatifs, par exemple le nombre de livres ou de revues supplémentaires à acquérir.

Michel GARDETTE répond qu'en tant que CADIST, la bibliothèque de Sciences Po a un devoir d'acquisitions quasi exhaustif en science politique. L'objectif est d'avoir un fonds inscrit dans la profondeur chronologique et scientifiquement homogène. La force du fonds de Sciences Po est de ne jamais avoir connu de période de creux comme celle qu'ont subie les bibliothèques universitaires françaises à la fin des années 70. La politique d'acquisition de Sciences Po est restée constante, ce qui permet d'avoir des collections complètes et cohérentes. Les objectifs quantitatifs ne peuvent pas se dissocier de la question de l'accès et de la mobilisation de ces ressources. Lorsqu'on acquiert plus de ressources numériques, il faut développer l'information sur ces ressources. En ce qui concerne les livres, il faut avoir les moyens de les stocker et de les rendre accessibles. Encore une fois, le problème est que, contrairement à ce qu'on avait annoncé, il n'y a pas de substitution du numérique à

l'imprimé, mais coexistence des deux. On est aujourd'hui dans une période hybride, très lourde en termes de budget, où on doit continuer à acquérir des collections imprimées tout en développant les ressources numériques. Cette tension s'impose à toutes les bibliothèques. On parle beaucoup du livre numérique, qui est déjà sur le marché, mais on n'a pas encore inventé de mode de lecture approprié. Les choses sont plus faciles pour les revues numérisées, qui sont lisibles sur ordinateur et dont on peut imprimer des articles.

Isabelle MARIANI demande s'il est déjà possible d'évoquer des solutions permettant de mettre un terme à la délocalisation du fonds d'archives à Dreux.

Florence OULES se félicite de l'extension prochaine du droit au prêt, qui est un sujet important pour les étudiants. Ces derniers souhaiteraient également que les salles soient ouvertes plus tard en semaine.

Elise DUFOURNIER demande quel est l'encadrement des bibliothèques dans les cycles délocalisés et de quelle manière les étudiants ont accès aux ouvrages. Elle précise qu'à Dijon, l'accès aux ouvrages est indirect. Elle demande des précisions sur ce point.

Jean-Jacques GABAS a une question concernant les logiciels de veille scientifique. Il demande si les services de documentation envisagent un travail plus étroit avec le Master carrières internationales, mais aussi les chercheurs qui travaillent dans ce domaine. Il a constaté que cela se développe dans beaucoup de grandes écoles et que c'est très intéressant.

Virginie BATTU demande dans quelle mesure un effort est fait pour l'acquisition des manuels en accès direct. Pour des étudiants qui n'ont pas forcément les moyens d'acquérir des manuels parfois chers, il est essentiel qu'il y en ait plusieurs à disposition et qu'ils puissent rester dans la bibliothèque. En ce qui concerne l'information des étudiants sur les ressources disponibles, elle demande si on pourrait mieux y associer la scolarité et les équipes enseignantes pour généraliser cette information.

Michel PEBEREAU demande quelle est la stratégie de la bibliothèque de Sciences Po en matière d'association avec les autres universités.

Michel GARDETTE répond à Isabelle MARIANI que la bibliothèque est actuellement à la recherche d'une solution alternative aux locaux de Dreux. Il s'agit de trouver des locaux permettant de stocker 12 000 mètres linéaires de livres en respectant les conditions de sécurité nécessaire. C'est un des principaux objectifs des prochaines années. Pour l'instant, le service est assuré dans des conditions convenables mais il est déjà très souvent générateur de dysfonctionnements. Au fur et à mesure que le fonds ancien sera numérisé et mieux connu, ces ouvrages seront davantage demandés et les difficultés s'accroîtront. Il répond à Elise DUFOURNIER que l'encadrement dans les bibliothèques des cycles délocalisés est assuré par Mireille FOMENKO, qui va toutes les semaines dans chaque site pour y participer à la gestion des fonds de documentation, qui sont habituellement gérés par des étudiants vacataires. Toutes les salles de 1<sup>er</sup> cycle sont en accès direct intégral, sauf celle de Dijon, mais il est prévu d'étudier attentivement cette question avec Lucas MACEK, directeur de ce cycle. Les salles de 1<sup>er</sup> cycle ont vocation à être en accès direct pour les étudiants. Cela renvoie à la question des manuels, qui doivent être en accès direct en quantité suffisante. La bibliothèque de Sciences Po s'efforce d'y veiller attentivement et les responsables de salles suivent très précisément les demandes des étudiants en ce qui concerne le nombre d'exemplaires nécessaires. En effet, les services de documentation ne travaillent pas seulement en amont, en organisant les acquisitions suivant les programmes d'enseignements, mais aussi en aval selon le nombre d'emprunts. Les attentes des lecteurs en la matière sont généralement satisfaites, mais si ce n'est pas le cas, chaque salle a un cahier de suggestions qui permet de suggérer des acquisitions ou d'attirer l'attention sur le fait qu'il faudrait plus d'exemplaires d'un ouvrage. En ce qui concerne les horaires, l'enquête a bien montré qu'il y a une attente des étudiants en la matière. Mais il est important d'affiner les questions pour savoir quel type de services ils souhaitent et à quel moment. Il semble qu'ils souhaitent surtout l'accès à des salles de lecture, ce qui est moins lourd en termes de ressources humaines que l'emprunt, qui mobilise une quinzaine de personnes dans les magasins. En ce qui concerne la veille scientifique, la bibliothèque est en train de développer ce type de missions et de coopération entre différentes mentions du master et avec différents acteurs des centres de recherche de Sciences Po.

## II. BILAN DE SCIENCES PO AVENIR

### a) Exposé

Alexia de MONTERNO présente l'activité de Sciences Po Avenir cette année. Elle rappelle qu'il s'agit du service des stages, de l'orientation professionnelle et du premier emploi des étudiants de Sciences Po, qui assure l'accompagnement des étudiants vers le marché du travail. Cela passe tout d'abord par la diffusion d'offres de stages et de propositions d'emplois. Cette année, Sciences Po Avenir a diffusé plus de 3000 offres de stages sur sa page intranet, soit 68% de plus que l'an dernier, où il n'y avait que 1800 offres de stages. Cela témoigne de l'attractivité croissante des étudiants de Sciences Po aux yeux des entreprises et des institutions. Cela se traduit également par une charge de travail accrue au sein du service. Cette charge de travail est peu qualifiée, puisque la totalité des offres doit être saisie par une secrétaire, ce qui représente quasiment un temps plein, d'où l'initiative, menée conjointement avec Pascal LECLERCQ, d'établir un partenariat avec une SSII. Dès septembre, Sciences Po Avenir devrait être doté d'un logiciel de saisie en ligne directe par les entreprises pour les offres de stages et de premier emploi. Cela permettra un service amélioré aux étudiants en termes de rapidité de mise à disposition des offres et d'affinage des critères de recherche et cela permettra de requalifier ce poste de secrétaire au profit des élèves, notamment en étendant les plages d'ouverture de l'accueil physique des étudiants à Sciences Po Avenir. S'agissant de la gestion pédagogique et administrative des stages en Master, cette année, plus de 860 conventions de stages ont été signées pour des stages obligatoires, ce qui est un chiffre stable par rapport à l'an dernier. Un tiers de ces stages sont réalisés au sein d'administrations, 60% dans le secteur privé et un peu moins de 10% dans le secteur associatif ou au sein d'ONG à vocation culturelle ou humanitaire. Un peu moins d'un quart de ces stages de Master sont effectués à l'étranger. On note une légère baisse du nombre de stages effectués en Europe occidentale au profit des pays récemment entrés dans l'Union européenne, et on note par ailleurs une nette progression du nombre de stages réalisés en Asie et en Océanie, qui représentent désormais 16% des stages du Master, soit autant que le nombre de stages réalisés aux Etats-Unis.

La deuxième grande période de stages est la 3<sup>ème</sup> année passée à l'étranger. La décision prise il y a deux ans de privilégier les échanges universitaires au détriment des stages pour cette année à l'étranger explique la forte baisse des stages à l'étranger, qui étaient 94 il y a deux ans et ne sont plus que 51. Cela a cependant permis de mieux conseiller les étudiants et d'assurer un suivi plus personnalisé lorsqu'ils sont à l'étranger. Un salarié au sein de Sciences Po Avenir a exclusivement pour rôle de suivre les stagiaires pendant leur année à l'étranger. Cette année, deux faits notables se dégagent. Tout d'abord, la répartition des stages a considérablement évolué. L'an dernier, plus de la moitié des stages de 3<sup>ème</sup> année effectués au sein d'une administration, le plus souvent une administration française à l'étranger. Cette année, seulement 27% des stages ont été réalisés dans ce cadre. Cette baisse s'est faite au profit des stages réalisés en entreprise, qui sont passés de 10% à 35% des stages. Cela s'explique en partie par une amélioration de la conjoncture qui permet aux entreprises d'accueillir pour un temps long des stagiaires peu formés et qu'elles ont à former. Ce changement est également lié à une meilleure connaissance du cursus du 1<sup>er</sup> cycle par les entreprises, et notamment des cursus en région. Les entreprises manifestent un intérêt croissant pour les étudiants des 1<sup>ers</sup> cycles délocalisés, qui représentent un tiers des départs en stage dans le secteur privé. En outre, Sciences Po Avenir a effectué des actions de communication très fortes à destination de ces élèves, qui n'ont plus peur de faire un stage long en entreprise. L'impact des premiers cycles en région sur la répartition géographique de ces stages à l'étranger est notable, puisqu'on note une forte augmentation des stages réalisés dans les pays d'Europe centrale et orientale et en Amérique latine, ce qui correspond aux 1<sup>ers</sup> cycles de Dijon et de Poitiers. Depuis deux ans, le nombre de stages réalisés aux Etats-Unis a un peu diminué, notamment en raison de la politique de visas plus dure qui a été instaurée après 2001.

En ce qui concerne les jeunes diplômés, Sciences Po Avenir réalise chaque année une enquête sur l'intégration des jeunes diplômés un an après leur sortie de Sciences Po. Cette enquête est utile, même si elle est peu satisfaisante en termes de taux de retour. L'an dernier, il n'y a eu que 300 réponses sur une promotion de plus de 1000 étudiants. Sciences Po Avenir a donc décidé de passer un cap

quantitatif et qualitatif et de confier cette année l'enquête à l'Observatoire sociologique du changement. Cette enquête sera menée sous la responsabilité directe d'Alain CHENU et de Louis CHAUVEL, et portera sur l'entrée sur le marché du travail des élèves diplômés il y a un an, mais également des promotions diplômées il y a trois et cinq ans, afin d'avoir une profondeur de vue et une perspective sur l'évolution des jeunes diplômés face au marché du travail. Cette enquête permettra d'avoir une vision très large et complète de cette question.

Cette année, la principale activité de Sciences Po Avenir a été centrée sur les événements de recrutement et d'information sur les métiers pour les étudiants. Sciences Po Avenir a poursuivi sa politique, commencée il y a deux ans, de thématisation des événements afin de développer une approche plus qualitative et plus ciblée des activités de mise en relation des élèves et des recruteurs. Cette année, il y a d'abord eu le forum entreprises classique, qui a été avancé au mois de novembre. 50 entreprises étaient présentes, dont certaines, très intéressantes, pour la première fois : le *Boston Consulting Group*, Air France, LVMH. Des grandes banques d'affaires comme JP Morgan et Goldman Sachs, qui n'étaient pas revenues au forum depuis un certain nombre d'années, étaient également présentes. On a organisé tout au long de cette journée des présentations *corporate* de Rothshchild, Mc Kinsey, JP Morgan et HSBC. Ce mélange de stands classiques et de présentations d'entreprises a intéressé les élèves. Parallèlement à ce grand forum, trois forums thématiques ont été organisés. Le premier portait sur les métiers du droit. Une trentaine de cabinets d'avocats y étaient représentés, ainsi que l'ENM et l'Ecole nationale supérieure de la police. Le deuxième portait sur les métiers de l'audit et du conseil et le troisième portait sur les métiers de la fonction publique. Sciences Po Avenir a également co-organisé avec la LSE deux forums. Le premier, organisé à Londres, intitulé *More to life than banking fair*, était consacré aux ONG : une quinzaine d'étudiants de Sciences Po ont été sélectionnés par Sciences Po Avenir et accompagnés à Londres. Une cinquantaine d'élèves de Sciences Po ont participé au deuxième forum, intitulé *European Internship Fair*, qui s'est tenu à Bruxelles. A côté des forums qui ont une vocation très classique de pré-recrutement, Sciences Po Avenir a développé en lien avec la direction des études, l'Ecole doctorale et le Centre américain des éléments qui ont davantage vocation à informer les élèves sur les métiers, sur les débouchés, sur la façon de déposer une candidature et sur les différents secteurs d'activité. Trois rencontres métiers ont été organisées : une sur les métiers de la gestion territoriale et de l'aménagement urbain, une deuxième sur les métiers de la communication, du marketing, de la gestion de la communication en entreprise et de la gestion des ressources humaines, et une troisième sur les métiers de l'international, où deux tables rondes ont été organisées : l'une portant sur les organisations internationales et une deuxième sur les ONG. Ces deux tables rondes ont été suivies d'un forum ONG. Ces rencontres métiers ont plusieurs avantages. Elles permettent tout d'abord aux élèves de s'informer de façon très concrète sur les secteurs d'activité et sur les débouchés. Elles permettent également aux entreprises et aux institutions présentes d'approcher les élèves. Enfin, elles ont permis un rapprochement très net entre les activités traditionnelles de Sciences Po Avenir et les préoccupations des responsables pédagogiques de Masters. Toujours en ce qui concerne les activités de recrutement, Sciences Po Avenir a organisé une vingtaine de présentations individuelles d'entreprises, soit deux fois plus que l'an dernier. Une partie de ces présentations ont été suivies de sessions de recrutement organisées directement au sein de Sciences Po. Les entreprises participant à ces présentations étaient des cabinets d'audit et de conseil, des banques, et des entreprises comme L'Oréal ou Shell. Il est prévu, à la rentrée prochaine, d'accueillir davantage d'entreprises du secteur industriel, qui est souvent méconnu des élèves de Sciences Po, et qui méconnaît également l'intérêt des différents profils représentés au sein du Master. Il faut noter l'intérêt croissant des entreprises pour les élèves du Master Affaires publiques, ce qui est une nouveauté bienvenue. De nombreux cabinets de conseil souhaitent développer une activité spécifique en la matière et s'intéressent au profil de ces étudiants, qui sont eux-mêmes très intéressés par ces cabinets qui les approchent pour leur proposer des stages et des emplois.

Parallèlement à cette activité de mise en relation des entreprises et des élèves, Sciences Po Avenir a considérablement accru, étoffé et professionnalisé toutes les actions d'accompagnement des élèves et des jeunes diplômés vers le marché du travail. Le service a notamment commencé à développer des activités d'orientation à destination des élèves du 1<sup>er</sup> cycle. Depuis début mai, on a mis en place une série d'entretiens individuels, qui sont proposés aux élèves de 2<sup>ème</sup> année sur la base du volontariat. Il

sera bien entendu impossible d'accueillir la totalité des élèves de 2<sup>ème</sup> année avant la fin juillet, mais cet accueil sera poursuivi à la rentrée. Sur une année universitaire complète, il sera possible d'accueillir en entretiens d'orientation la totalité d'une promotion de 2<sup>ème</sup> année avant que ces étudiants ne partent à l'étranger et n'aient à faire le choix de leur Master. Pour la plupart de ces élèves, c'est un véritable choc, parce que c'est la première fois qu'ils passent en entretien, présentent un CV, expliquent leur projet professionnel, même si c'est souvent à très court terme et concerne essentiellement le choix du Master. Il est très sain de les faire réfléchir ainsi à leurs démarches futures. Parallèlement à ces entretiens d'orientation, Sciences Po Avenir a développé des déjeuners pépinières, qui avaient été lancés il y a trois ans par Nadia MARIK sur le thème de la fonction publique, et dont le principe a été repris et développé. Ce principe consiste à rassembler lors d'un déjeuner des professionnels d'un secteur d'activité et des étudiants, afin qu'ils puissent discuter très librement des métiers, de leurs contraintes, des rémunérations, des évolutions de carrière et de toutes les questions qui les intéressent. Cette année, 5 déjeuners de ce type ont été organisés à Paris, auxquels s'ajoutent ceux organisés dans les campus en région. Ils concernaient les métiers de la fonction publique, les métiers de la recherche et de l'enseignement en sciences sociales, les métiers de la communication, du marketing et des ressources humaines, les métiers du droit et les métiers de la finance.

Sciences Po Avenir a professionnalisé les activités développées à destination des élèves du Master, puisque les ateliers de lecture et de réécriture des CV sont confiés à des professionnels. Les ateliers de CV en anglais, espagnol et allemand ont été développés. Sciences Po Avenir a également mis en place pour les élèves du Master des possibilités de simulations d'entretiens d'embauches avec des professionnels. L'objectif poursuivi par Sciences Po Avenir à moyen terme est de parvenir à développer un véritable cursus d'accompagnement des élèves dans l'élaboration de leur projet et ce dès la 2<sup>ème</sup> année, en leur proposant un entretien d'orientation en 2<sup>ème</sup> année, un bilan de compétences à l'entrée en Master, des ateliers spécifiques de rédaction de CV et de recherche d'emploi tout au long de leur scolarité en Master et des conseils personnalisés et une simulation d'entretiens à la fin de leur cursus.

#### *b) Questions et observations*

Michel PEBEREAU estime que l'évolution de Sciences Po Avenir est très positive

Erhard FRIEDBERG indique qu'il est très impressionné par le travail de Sciences Po Avenir. Il aimerait avoir un compte-rendu des résultats de l'enquête qui sera menée par l'OSC. Enfin, il souhaite faire part de la perplexité qu'il éprouve lorsqu'il entend parler d'élèves. Sciences Po n'est pas une école, mais une université et a donc des étudiants et non des élèves.

Jean-Jacques GABAS a beaucoup apprécié cette présentation. Il trouve extrêmement utile que Sciences Po Avenir revienne régulièrement devant le Conseil pour l'informer du devenir des étudiants. Il fait remarquer que les enseignants ont véritablement besoin des résultats de l'enquête pour caler leurs enseignements sur l'évolution du marché du travail. Il souhaite donc savoir quand cette enquête sera terminée. Par ailleurs, l'information sur les stages qui vient d'être présentée est extrêmement utile. Il demande s'il ne serait pas utile d'aller plus loin en faisant mener des bilans par les entreprises et les institutions qui embauchent les stagiaires. Il y a quelques jours, il a lu le dernier rapport rédigé par le CCFD sur sa politique de stages. Dans ce rapport, Sciences Po et la mention carrières internationales du master étaient situés par rapport aux autres grandes écoles dont ils embauchaient des stagiaires et par rapport au DESS développement et coopération de la Sorbonne. La lecture de ce rapport donne énormément d'informations sur les profils attendus, les résultats, les raisons de l'intérêt pour les étudiants de Sciences Po. D'autres institutions font ce type de rapport et il serait bon que Sciences Po Avenir capte toutes ces informations et en fasse une synthèse. Enfin, un projet collectif de la mention carrières internationales avait lancé une réflexion sur les métiers concernant le développement. Il avait fait venir des recruteurs de grandes institutions, notamment l'Agence française de développement. Il pense que l'on pourrait renouveler cet exercice sur les métiers de l'international, en l'ouvrant aux recruteurs étrangers, sachant que 60% des étudiants de ce Master sont étrangers.

François RACHLINE se souvient que lors d'un séminaire de réflexion, on avait envisagé d'aider les étudiants à préparer les entretiens pour trouver des stages. Il demande si cela a été mis en œuvre et quel type de conclusions on peut en tirer si c'est le cas.

Jean-Emmanuel COMBES intervient en tant que président de l'Association des anciens élèves. Il pense que l'enquête serait une formidable occasion de recréer le lien avec l'association des anciens et souhaite pouvoir travailler avec Sciences Po Avenir.

Emmanuel GOLDSTEIN se joint aux félicitations sur le travail de Sciences Po Avenir, service auquel il a fait appel en tant que recruteur, ce qui lui a permis d'apprécier la réactivité et le pragmatisme de ce service, qui est aujourd'hui au cœur de la scolarité. On ne peut que se féliciter que le dispositif soit en place et que tous les outils soient à la disposition des étudiants. Il se demande cependant si les étudiants ont suffisamment conscience du fait qu'ils doivent utiliser ces dispositifs. Il souhaite savoir s'il n'y a pas de double comptage, des élèves pouvant assister à plusieurs rencontres, et demande quel pourcentage effectif d'étudiants de 1<sup>er</sup> cycle assiste effectivement aux déjeuners pépinière. Ceux qui n'y assistent pas sont ceux qui ont le plus besoin de commencer à réfléchir à leur projet professionnel. De la même manière, il pense qu'il faudrait que l'entretien individualisé en Master devienne obligatoire.

Sonia MARCOUX demande également quelle proportion d'étudiants participent réellement aux activités proposées par Sciences Po Avenir et quelle perception ont les étudiants des services proposés. Leurs attentes peuvent différer de ce que l'on en pense *a priori*. En ce qui concerne les 1<sup>ers</sup> cycles, elle pense qu'il serait intéressant de réaliser des entretiens relativement ouverts, qui leur permettent une réflexion libre sur la voie qui pourrait les intéresser, sans qu'ils aient l'impression qu'on veut leur faire comprendre qu'une majorité de diplômés travaillent en entreprise et qu'ils doivent donc s'orienter vers ce secteur.

Michel PEBEREAU estime qu'on leur laisse toute liberté de réflexion, mais qu'on leur présente une situation réelle. La vérité n'est pas antagoniste de la liberté.

Elise DUFURNIER indique que l'UNEF s'associe aux félicitations sur l'action de Sciences Po Avenir. On peut constater que les offres de stages ont augmenté, ce qui est important quand on sait combien les stages sont essentiels dans la scolarité des étudiants. En outre, l'information et l'orientation occupent une place de plus en plus importante à Sciences Po. A cet égard, la présence des étudiants montre qu'ils avaient une véritable demande concernant l'orientation, d'autant plus que Sciences Po est passé au système de Master. Il est important d'informer les étudiants sur de potentiels projets professionnels dès le 1<sup>er</sup> cycle. Elle fait remarquer que les étudiants souhaitent des horaires d'ouverture plus larges, mais suppose que les changements annoncés dès l'année prochaine devraient répondre à cette demande. Par ailleurs, de nombreux étudiants ont fait part de critiques concernant le site Internet de Sciences Po Avenir et estiment qu'il est difficilement utilisable.

Alexia de MONTERNO répond que l'enquête devrait être réalisée à partir d'octobre prochain. Un travail assez long de recensement et de nettoyage de la base, notamment des jeunes diplômés des années antérieures, sera nécessaire. Elle indique à Jean-Emmanuel COMBES que l'une des premières demandes de Louis CHAUVEL et d'Alain CHENU a été de pouvoir travailler en collaboration étroite avec l'Association des anciens pour accéder aux données des années précédentes. En ce qui concerne le bilan que font les entreprises des stagiaires de Sciences Po, ce bilan a plutôt été qualitatif, compte tenu des entretiens que Sciences Po Avenir a régulièrement avec les recruteurs. L'autre signe parlant est le fait qu'une entreprise qui a pris un étudiant en stage dépose à nouveau une offre ou pas. Il n'y a pas un suivi très fin de ce type d'indicateurs, mais il pourrait facilement être mis en place. On pourrait interroger plus systématiquement les entreprises pour savoir quels sont les défauts et les qualités des stagiaires de Sciences Po. En ce qui concerne la réflexion sur les métiers de l'international, elle est menée au sein du Master carrières internationales. Elle va porter sur un aménagement des ateliers internationaux, qui sont pour les étudiants un moyen important d'avoir une première véritable expérience de ce domaine. Sciences Po Avenir envisage même qu'à partir de la rentrée, les étudiants qui souhaitent réaliser un atelier international soient retenus sur la base de leur expérience antérieure et qu'un atelier soit comptabilisé comme un stage, afin que les étudiants soient totalement disponibles pendant un semestre et travaillent réellement comme jeunes consultants d'organisations

internationales ou d'ONG. C'est par ce type d'expérience concrète que la réflexion et la sensibilisation aux métiers se font. En ce qui concerne le taux de participation des élèves aux différentes activités de Sciences Po Avenir, il est vrai que ce sont parfois les mêmes élèves qui viennent se renseigner et participer aux ateliers et aux présentations. Cela se fait pour l'instant sur la base du volontariat. Il y a un travail important à mener avec les maîtres de conférence, afin qu'ils deviennent prescripteurs de ce type d'activités au sein de leurs enseignements. L'idée à terme est qu'un étudiant de Sciences Po soit accompagné tout au long de son cursus, mais la mise en place complète de ce dispositif prendra du temps. Elle ajoute que les étudiants de Master qui ont suivi un atelier technique sur la rédaction de CV ou la recherche d'emploi peuvent bénéficier d'un rendez-vous avec un chargé de mission de Sciences Po Avenir pour les aider à trouver un stage et à définir un projet professionnel. En ce qui concerne le site Internet du service, il faudrait des critiques plus précises pour pouvoir répondre à cette question. Elle propose de monter un petit groupe de travail à ce sujet.

Virginie BATTU demande des informations plus détaillées sur les offres d'emploi, qui lui semblent être moins nombreuses que les stages. Elle demande si la majorité des stages sont rémunérés, ce qui est important pour les étudiants qui ont peu de ressources.

Alexia de MONTERNO répond que cette année, Sciences Po Avenir a diffusé un peu moins de 550 offres de premier emploi. Elle souligne que c'est une activité qui est partagée avec l'Association des anciens, Sciences Po Avenir s'occupant des jeunes diplômés jusqu'à deux ans après leur diplôme et l'Association des anciens prenant le relais. Les stages sont majoritairement rémunérés, la plupart du temps à 30% du SMIC. La rémunération est souvent un élément déterminant dans le choix du stage et les entreprises font un effort pour rémunérer correctement les stagiaires.

Michel PEBEREAU demande si le point III de l'ordre du jour, qui concerne des partenariats avec Aix-Marseille III et avec l'université Robert-Schuman de Strasbourg, va être traité.

Richard DESCOINGS propose de le traiter le lundi 27 juin, les Conseils d'administration de ces universités ne s'étant pas encore réunis.

### **III. ECHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES**

Elise DUFOURNIER indique que lors du dernier Conseil, elle avait posé une question sur le montage financier permettant la construction d'une Maison de Sciences Po à la Cité internationale. Elle demande si le directeur a des précisions sur les autres partenaires, en dehors de Sciences Po et de la Cité internationale, et souhaite savoir qui sera le maître d'ouvrage de cette opération. Elle demande également si Sciences Po pourra peser sur le montant des loyers, qui ont été fixés à un niveau élevé par la Cité internationale, alors qu'il existe des maisons dont les loyers ne dépassent pas 250 euros.

Richard DESCOINGS répond que la Cité internationale sera maître d'ouvrage et que Sciences Po n'intervient pas dans la fixation des loyers. Il souligne qu'il ne faut pas comparer le montant des loyers avant ALS et le montant effectif payé par les étudiants. Sciences Po attend la réunion du Conseil d'Administration de la Cité Universitaire, qui prendra la décision de construire ou non cette maison. Sciences Po sera associé, à travers un comité de co-pilotage, à la définition des besoins prévisibles et aux questions d'organisation.

Elise DUFOURNIER demande si l'attribution des chambres sera gérée par Sciences Po.

Richard DESCOINGS répond qu'il y a des règles communes à l'ensemble des maisons. Aucune maison ne peut avoir une population complètement homogène et chaque maison doit s'ouvrir soit à d'autres ressortissants, soit à des élèves d'autres écoles. Cela signifie que des étudiants de Sciences Po seront accueillis dans d'autres maisons. Il s'interroge sur les raisons qui conduisent l'UNEF à désapprouver ce projet.



Elise DUFOURNIER indique que l'UNEF souhaite seulement des précisions sur un sujet qui la préoccupe.

Virginie BATTU demande s'il serait possible, lors de la prochaine séance du Conseil, d'avoir une information sur l'offre de Masters à la rentrée. Il y a eu plusieurs groupes de travail visant à améliorer ces Masters et elle aimerait une information sur les nouvelles maquettes.

Michel PEBEREAU est d'accord.

La séance est levée à 10 heures.